

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 94 (1943)
Heft: 2

Nachruf: Nos morts
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cela compliquera la préparation de ces voyages, mais cela seul permettra d'en tirer le maximum d'utilité pour l'avenir.

Cinquième point. J'ai été frappé de voir que le mélèze hors de son aire naturelle n'entre nulle part, pour une forte proportion, dans la composition des peuplements. La « Lärchenmanie » d'il y a un siècle a laissé de splendides restes partout où les conditions le permettaient. Vouloir faire beaucoup plus serait une erreur, aussi bien technique que commerciale. Nous ne devons pas introduire le mélèze, hors de son aire naturelle, en telle proportion qu'il concurrence celui des Alpes. Ce serait, avec les facilités de production, d'exploitation et de transport, une concurrence déloyale ! Gardons donc le mélèze comme essence accessoire dans les meilleurs de nos sols meubles et profonds, et introduisons-le dans les endroits où les nécessités culturelles nous imposent de grandes trouées, ou une réalisation rapide de vieux peuplements non en station. Mais ne créons pas des occasions spéciales de l'introduire.

Mais attaquons l'autre problème, beaucoup plus vaste et plus important, celui de la réintroduction des essences autochtones dans nos forêts de basse altitude. J'ai été frappé, et réjoui, d'entendre souvent au cours du voyage cette remarque : « C'est un sol à chêne ». Et chacun des participants a probablement retenu l'« aveu » de M. Hess qu'il songe à préparer un voyage du chêne. C'est cela qui donnera lieu à des études passionnantes ! Et qui pourra être l'occasion d'un nouveau départ, gros de conséquences pour l'avenir de notre sylviculture suisse.

J. P. C.

NOS MORTS

† Max DuPasquier ancien inspecteur des forêts, à Areuse (Neuchâtel)

A Areuse (Neuchâtel) est décédé brusquement, des suites d'une congestion cérébrale, un forestier qui a joué un rôle important dans l'économie forestière de son canton. C'était le 13 décembre de l'année écoulée; et pourtant rien ne faisait présager une fin prochaine, car M. DuPasquier, toujours alerte de corps et d'esprit, coulait des jours heureux au sein de sa famille. Il était âgé de 76 ans. Un long cortège d'amis l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure terrestre.

Né à Cortaillod, Max DuPasquier y passa son enfance; il fit ses études gymnasiales à Neuchâtel, puis entra à l'Ecole forestière de Zurich dont il ressortit porteur du diplôme en 1890. Déjà en avril 1893, il succédait à M. Vuilliémoz à la tête du IV^{me} arrondissement forestier neu-châtelois, dont le siège était à Cernier. Mais en l'année 1900, il obtenait de remplacer M. Tschampion comme inspecteur du II^{me} arrondissement. Cette nomination comblait ses vœux, car entre temps Max DuPasquier avait fondé un foyer en épousant M^{le} Bovet, dont la famille était depuis longtemps établie à Areuse; circonstance qui allait permettre au jeune forestier de s'installer pour la vie à Areuse même, à côté du village

natal, et d'exercer sa profession dans une région qui lui était particulièrement familière.

Le II^{me} arrondissement neuchâtelois, qu'il dirigea avec compétence pendant 35 ans, correspondait au district de Boudry tout entier. Cette étendue étant considérable, et les moyens de communication inexistant ou à peu près, les courses se faisaient à pied. En 1925, un allégement sensible fut apporté à sa tâche, à la suite d'une réorganisa-



† M. *Du Pasquier*, anc. inspecteur des forêts à Areuse.

tion territoriale qui amputa son arrondissement de toute la partie ouest (Montagne de Boudry et Béroche), en échange de quoi il reçut, du côté est, quelques forêts moins pénibles (Valangin et une partie des forêts de Neuchâtel).

L'activité déployée par le défunt comme inspecteur forestier d'arrondissement fut considérable et fructueuse. C'était un marcheur infatigable. Doué d'une santé robuste, à part cela entreprenant et énergique, il accomplissait régulièrement des trajets parfois considérables pour aller travailler en forêt. C'était ensuite un homme au caractère

fortement trempé, d'une discipline exemplaire et dont la loyauté fut toujours absolue. Avec de telles qualités, qui décèlent le véritable chef, un forestier peut accomplir de grandes choses. La plus importante de celles que Max DuPasquier a réalisées se rapporte au passage de l'ancien au nouveau régime forestier; il y a mis tout son cœur, et il en fallait pour vaincre les difficultés, tant d'ordre administratif qu'économique ou cultural, qui, dans son arrondissement, enrayaient la marche du progrès.

Max DuPasquier appartenait, en raison de la formation scientifique et professionnelle reçue à Zurich, à l'ancienne école; mais, dès l'année 1900, il dut se mesurer avec la redoutable tâche d'essayer d'appliquer à des peuplements réguliers, très vulnérables, les nouvelles méthodes de traitement préconisées par la sylviculture moderne. Cette entreprise, dont la réussite exigeait autant de prudence que de patience et de soins, ne fut pas toujours couronnée de succès, surtout dans les débuts où l'application de l'éclaircie dite jardinatoire, dans des peuplements réguliers issus du traitement classique par coupes successives et replantation, se révéla singulièrement délicate. Mais avec un recul de 40 années, nous pouvons aujourd'hui juger équitablement et favorablement, au vu des résultats déjà obtenus, la grande œuvre entreprise avec courage par ce sylviculteur.

Dans un autre domaine, celui de l'amélioration de la desserte, il fut un réalisateur entreprenant : dans le seul arrondissement du bas, plus de 80 km. de chemins forestiers furent construits sous sa direction.

Max DuPasquier était ferme dans ses convictions et il savait bien le montrer; mais, avec lui, la discussion ne dépassait jamais le ton de la plus parfaite urbanité et il s'arrangeait généralement pour laisser à son adversaire d'un instant l'agréable impression d'avoir été simon approuvé, du moins compris et favorablement jugé. Cette double disposition naturelle à la fermeté et à la bienveillance reste le trait principal du caractère de notre vieil ami; elle lui valut beaucoup de considération et d'affection de la part de ses subordonnés et surtout de la part des jeunes.

La formation, on pourrait dire l'éducation pratique des jeunes forestiers, je crois que ce fut une des grandes joies de sa vie professionnelle. Pendant plus de 30 ans, cette mission délicate lui fut confiée, et durant cette longue période, les stagiaires qu'il reçut se sont succédé presque sans interruption. Choix des plus heureux, car ce maître de stage possédait toutes les qualités requises. Nombreux sans doute sont les forestiers en activité qui, reconnaissant la photographie, et à la lecture de ces lignes, hélas ! bien imparfaites, en regard de nos sentiments, évoqueront avec émotion la belle année passée autrefois au contact de ce chef incontesté, de cet ami véritable.

Durant 35 années, Max DuPasquier professa à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, où il enseignait les éléments de l'économie forestière et de la sylviculture. Il participa également à plusieurs cours d'instruction pour le personnel forestier subalterne.

Sans être nombreuses, ses publications témoignent d'une culture forestière étendue, en même temps que d'un esprit méthodique et d'un sens aigu des réalités. En collaboration avec MM. Vuilliémoz et de Gendre, il a publié le « Manuel d'économie forestière », guide très complet à l'usage des écoles d'agriculture de la Suisse romande et des cours de gardes forestiers. Dans le « Journal forestier suisse », nous trouvons plusieurs articles, notamment sur la question controversée des méthodes à employer (traitement) pour passer de la futaie régulière à la futaie irrégulière, ou du moins pour substituer la régénération naturelle à l'artificielle. Une autre question, ressortissant à l'aménagement et plus spécialement à l'application de la Méthode du contrôle à la futaie régulière de dimensions graduées, lui fit écrire plus d'un article, et aussi plusieurs répliques, dans lesquels nous retrouvons le même besoin de précision et d'exactitude. Enfin, le « Journal forestier » a reproduit *in extenso* le magistral exposé qu'il fit en 1919 devant la Société vaudoise de sylviculture sur la question sylvo-pastorale.

En dehors de son activité professionnelle, et de celle qu'il déploya comme citoyen, Max DuPasquier fut encore un grand chasseur, cela dans la meilleure acception du terme. Convaincu de la nécessité d'assurer la conservation du gibier, et partisan de la collaboration du service forestier en matière de chasse, il prit une part active aux délibérations de la Commission consultative de la chasse et au développement des sociétés de chasseurs dans son canton. Mais, dans son esprit, aucune opposition ne pouvait surgir entre l'état de chasseur et celui de forestier; et lorsque, délaissant pour un jour ses absorbantes fonctions, il prenait son fusil et sifflait ses *setters* favoris, c'est d'un cœur léger qu'il s'adonnait alors à un sport dans lequel il excellait.

Nous arrivons maintenant à l'année 1935 qui marqua la fin de sa carrière de forestier, par suite de la première application d'une disposition sur la limite d'âge des fonctionnaires cantonaux. Ce fut pour notre vieil ami un coup très dur, car il n'était nullement préparé à résigner des fonctions auxquelles il tenait par-dessus tout. A vrai dire, une légère surdité et une certaine fatigue du cœur s'accommodeèrent assez bien de cette retraite qui le forçait à se ménager. Dans sa belle demeure, face à cette plaine d'Areuse aux lignes simples, harmonieuses et douces dont l'ensemble forme un site d'une incomparable beauté, il put enfin se consacrer entièrement aux joies de la vie familiale. Il pratiqua encore un peu la chasse; plus tard, un peu la pêche; enfin, un peu le jardinage... jusqu'au jour où, ayant achevé fidèlement sa course terrestre, il se présenta devant son Maître pour obtenir le prix de son labeur.

A Madame DuPasquier, à ses fils, à la famille affligée par la perte irréparable de son chef, nous exprimons les sentiments de respectueuse sympathie du service forestier neuchâtelois et du corps forestier suisse.

E. F.